Campus européen des territoires pour la culture

Paris, 21-24/11/2012

Présentation

Nouvelle initiative de l'Association, le premier « Campus européen des territoires pour la culture » est le projet phare du deuxième semestre 2012. Réunissant élus, professionnels, intellectuels et artistes, ces journées ont pour but d'apprendre, de réfléchir ensemble et d'approfondir des sujets d'actualité et d'avenir dans le domaine des politiques culturelles des collectivités territoriales, de la coopération culturelle et de la création artistique en Europe, dans un cadre créatif et détendu. En effet, ce Campus comprendra des sessions d'interventions, de débats et de formation, soulignant l'interaction entre tous les participants, au cours de conférences plénières et d'ateliers. Des activités culturelles clôtureront chaque journée.

Thème

Pour cette première édition, nous partirons de la nécessaire considération du **rôle des collectivités territoriales en matière de politiques culturelles dans la Stratégie Europe 2020**. En effet, c'est ce point de vue qui confère une spécificité aux *Rencontres* en tant qu'association des administrations locales et régionales européennes pour la Culture.

Contexte

Europe 2020 est la stratégie de croissance que l'Union européenne a adoptée afin de devenir une économie **intelligente, durable et inclusive** dans les années à venir. Ces trois priorités qui se renforcent mutuellement doivent aider l'Union et ses États membres à assurer des niveaux élevés d'emploi, de productivité et de cohésion sociale, notamment en cette période de crise(s). Si sept initiatives phares illustrent cette vision, curieusement, aucune ne fait référence de manière explicite à la culture comme levier permettant d'atteindre ces objectifs. Pourtant, la Communication de la Commission européenne portant sur le budget pour la Stratégie comprend une fiche thématique sur l'éducation et la culture qui **reconnaît l'importance de la diversité culturelle européenne et le rôle économique et social des industries culturelles et créatives**. En effet, « la prochaine génération de programmes financés par le budget de l'UE entend remédier aux insuffisances qui limitent le potentiel de croissance de ce domaine d'activité en luttant contre la fragmentation du marché, en renforçant la compétitivité dans les secteurs culturel et audiovisuel, ainsi qu'en mettant l'accent sur les mesures de renforcement des capacités et le soutien à la diffusion des oeuvres culturelles ». Ainsi, le Programme Europe Créative et les options ouvertes aux projets culturels dans les futurs programmes de développement régional, de citoyenneté, de cohésion sociale, entre autres, devront permettre de contribuer à la réalisation de la Stratégie.

De même que le budget concernant le programme Europe Créative est actuellement défendu en termes non seulement de la valeur intrinsèque de la culture mais aussi de sa contribution sociale et de sa dimension économique, **de nombreux élus des collectivités territoriales se battent, dans un contexte marqué par les réductions des budgets publics, pour protéger et favoriser les investissements dans le secteur culturel au niveau local ou régional, et pour soutenir et développer des projets de collaboration inter-européenne.**

Face à ces évolutions dans le cadre communautaire, **les collectivités territoriales européennes peuvent et doivent renforcer l'accomplissement de ces objectifs à travers leurs politiques culturelles, et surtout, agir pour aller au-delà, communiquant un souffle nouveau à la construction européenne en matière culturelle à partir de leurs propres territoires et en collaboration avec leurs homologues partout en Europe**. Il s'agit en effet de continuer à créer en commun une vision européenne du développement de nos sociétés et de la place de l'Europe dans le monde.

Problématique

À la tête de villes, agglomérations, départements ou régions, les élus et leurs équipes définissent et mettent déjà en œuvre certaines décisions qui concourent à une croissance intelligente, durable et inclusive…

- Quelles autres orientations les collectivités territoriales peuvent-elles – ou doivent-elles – envisager afin de contribuer à atteindre les objectifs de la Stratégie 2020, en favorisant le développement de la vie culturelle et créative de leurs territoires ?

- Quels autres engagements considèrent-elles afin d'enrichir cette optique depuis le champ de leurs compétences et en collaboration avec les parties prenantes du secteur culturel ?

- Enfin quelles sont les articulations de ces perspectives avec le futur Programme Europe Créative et les autres programmes de l'Union européenne ?

Objectifs généraux

- Transmettre ou rappeler certaines bases théoriques et pratiques afin de partager un vocabulaire commun entre tous les participants, notamment en matière de contenu de la Stratégie Europe 2020 et de programmes européens de la génération 2014-2020
- Contribuer aux réflexions en cours des institutions européennes en apportant des éléments substantiels sur la relation entre politiques culturelles locales, régionales, nationales et européennes
- Donner la parole à des porteurs de contenus innovateurs ou peu consensuels…
- Débattre et confronter les diverses expériences des parties prenantes de la sphère culturelle, et susciter les échanges intra et extra-Campus (twitter, blogs…)
- Travailler en équipe dans le cadre d'ateliers organisés par thèmes transversaux et par thèmes sectoriels (dans le cadre de visites et d'activités au sein d'institutions culturelles)
- Synthétiser les idées, proposer des conclusions et des pistes de réflexion pour les partager après le Campus
- Donner lieu au développement des relations professionnelles (networking)
- Découvrir et apprécier des expressions artistiques

Objectifs concernant le contenu

- Mettre en valeur les contributions des collectivités territoriales à la construction européenne, en termes de politiques et de projets culturels, dans le contexte de la stratégie Europe 2020, de l'adoption du Programme Europe Créative et des générations suivantes de programmes européens
- Montrer que les collectivités territoriales ont déjà une expérience dans la création d'emplois et la cohésion sociale à travers leurs politiques culturelles. Mais aussi, concevoir les améliorations qu'elles devront apporter afin de mieux s'adapter et répondre aux contextes actuel et futur.
- Faire l'état des lieux et envisager les évolutions possibles des relations entre les collectivités territoriales et les parties prenantes de la sphère culturelle (créateurs, institutions culturelles, réseaux, publics, citoyens, organisations de la société civile…)
- Favoriser, à travers l'intelligence collective, la création d'un savoir spécialisé centré sur la relation entre la stratégie Europe 2020, les politiques culturelles et les collectivités infra-étatiques européennes
- Produire une série de recommendations à l'intention des institutions européennes concernant les thèmes abordés au Campus

Intervenants et participants

Seront conviés élus et techniciens responsables des politiques culturelles au sein des collectivités territoriales, intellectuels, artistes, universitaires et chercheurs de haut niveau, acteurs de la société civile… Une diversité qui sera particulièrement promue, tant entre les intervenants que les participants. Afin de garantir un déroulement optimal des journées, nous pourrions envisager de limiter le nombre d'inscrits (par exemple 60 participants). Toutefois, certaines séances plénières seront probablement ouvertes à un public plus large, toujours avec inscription.

Des ateliers pour échanger et concevoir des propositions ensemble

Les ateliers permettront d'aborder la diversité et la complémentarité des thèmes traités lors des séances plénières grâce à une approche à la fois pratique et critique, ouvrant des perspectives sur les politiques culturelles dans le contexte de la stratégie 2020 et *Europe créative*. Les thèmes pressentis concernent tant des dimensions sectorielles (art contemporain, musées et patrimoine, cirque, arts de la scène, design, mode, jeux vidéo, entreprises culturelles…) que des dimensions transversales :

- Création artistique, handicap et participation… l'inclusion sociale promue par les collectivités territoriales, les artistes et la société civile
- La culture, les relations extérieures de l'UE et la collaboration des collectivités territoriales
- 'Blogueurs' et 'twitteurs' focalisés sur les politiques culturelles en Europe
- Les réseaux culturels en Europe
- Créativité et innovation promues dans les collectivités territoriales : réalisations et perspectives…

Résultats attendus

Nous souhaitons obtenir, à travers un travail collectif, des conclusions originales sur les politiques culturelles locales et régionales à forte valeur ajoutée européenne, notamment sur les plans symbolique, social et économique… Des politiques qui, au-delà de répondre aux crises actuelles, favorisent une vraie qualité de vie pour les habitants et l'essor des secteurs de la culture et de la création.

Ces conclusions feront partie d'un compte-rendu et alimenteront une actualisation du *Livre Blanc des Politiques Culturelles des Collectivités Territoriales en Europe*.

Ces réflexions serviront de base également à la préparation de la deuxième édition du Campus (Tampere, Septembre 2013).

Lieu et dates

Cette nouvelle *université d'automne* des *Rencontres* aura lieu à **Paris**, **du 21 au 24 novembre**.

Le Campus se déroulera en partie à la *Cité internationale universitaire de Paris* – par exemple à la *Maison Heinrich Heine* – et aussi dans des institutions culturelles situées dans le *Grand Paris*.

Structure du programme

Mercredi 21 novembre	
Arrivée des participants, réception de bienvenue et activité culturelle	
Jeudi 22 novembre	
Accueil des participants – Discours de bienvenue et présentation du programme	
Première séance plénière – Introduction Les bases de la Stratégie 2020 / Vers le Programme Europe Créative / Les autres programmes et actions en perspective	Formation
Deuxième séance plénière – Les collectivités territoriales, leurs politiques culturelles et l'Europe 2020	Formation Témoignages Perspectives Débat
Déjeuner	
2 **ateliers** simultanés *in situ* (thèmes transversaux)	Activités pratiques
Dîner suivi d'un spectacle	
Vendredi 23 novembre	
Troisième séance plénière – « Visions d'avenir pour l'Europe de la Culture » de trois personnalités (intellectuels et politiques)	Perspectives Débat
Quatrième séance plénière – L'Agora : Voix de créateurs, chefs d'entreprises culturelles, représentants de la société civile, entre autres…	Témoignages Perspectives Débat
Déjeuner et déplacement vers les institutions culturelles	
2 **ateliers** simultanés dans des institutions culturelles (thèmes sectoriels)	Activités pratiques
Dîner suivi d'un spectacle (en lien avec le thème de l'atelier)	
Samedi 24 novembre	
Rapport des ateliers	Synthèse
Séance de préparation des conclusions	Brainstorming et synthèse
Conclusions – Plus d'Europe à travers l'action des collectivités territoriales	Synthèse
Déjeuner suivi d'activités culturelles en option	

Les langues de travail seront l'**allemand**, l'**anglais** et le **français**.

Comment obtenir plus d'informations ?

Le programme et les informations pratiques sont en cours de préparation. N'hésitez pas à nous contacter pour nous signaler votre intérêt et recevoir en avant-première les communications sur le Campus. Nous comptons sur votre participation !

Organisation

Roger Tropéano, Président — roger.tropeano@lesrencontres.eu

Rafael Mandujano, Chef de projet — rafael.mandujano@lesrencontres.eu

Roxelane Oliyar-Komilkiw, Chargée de mission — roxelane.oliyarkomilkiw@lesrencontres.eu

Association *Les Rencontres* – 8, villa d'Alésia, 75014, Paris, France – T.+33.1.56.54.26.36